

# Promotion de la santé des personnes âgées issues de la migration et amélioration de l'accès aux soins hospitaliers et extrahospitaliers

**Domaines d'action, objectifs, mesures des organisations membres du Forum national «Age et Migration»**



## Sommaire

|   |          |
|---|----------|
| <b>1 Missions et objectifs .....</b>  | <b>3</b> |
| <b>2 Fondements.....</b>  | <b>3</b> |
| 2.1 Age et migration .....  | 3        |
| 2.2 Santé, pauvreté et migration .....  | 4        |
| 2.3 Réseaux sociaux et accès .....  | 4        |
| <b>3 Domaines d'action, objectifs et mesures .....</b>                              | <b>5</b> |
| <b>Domaine d'action 1 .....</b>   | <b>5</b> |
| Engagement – ancrage dans la stratégie de l'organisation                            |          |
| <b>Domaine d'action 2 .....</b>   | <b>6</b> |
| Gestion de la diversité – organisation compétente en<br>matière de transculturalité |          |
| <b>Domaine d'action 3 .....</b>   | <b>7</b> |
| Accès à l'information – participation et autonomisation                             |          |
| <b>Domaine d'action 4 .....</b>   | <b>7</b> |
| Rapprochements et coopérations – réseau d'organisations                             |          |
| <b>Domaine d'action 5 .....</b>   | <b>8</b> |
| Recherche – production et transfert de connaissances                                |          |
| <b>Domaine d'action 6 .....</b>   | <b>8</b> |
| Activités de lobbying et de plaidoyer   |          |
| <b>4 Aperçu des domaines d'action et objectifs.....</b>                             | <b>9</b> |

### Impressum

Editeur: Croix-Rouge suisse,  
Santé et intégration

En collaboration avec  
Forum national âge et migration

Responsable: Hildegard Hungerbühler

Rédaction: Maria-Luisa Gerber et  
Christa Hanetseder

Photografie: © Martin Volken

Contact et information:  
Croix-Rouge suisse  
Santé et intégration  
Etat-major Recherche et développement  
Werkstrasse 18  
CH-3084 Wabern

[www.alter-migration.ch](http://www.alter-migration.ch)

## 1 Missions et objectifs

L'évaluation du volet 2008-2013 du programme national Migration et santé mandaté par le Conseil fédéral et l'enquête menée ultérieurement auprès des parties prenantes ont mis en évidence la nécessité d'axer davantage sur les migrants âgés les objectifs et les mesures de la phase de prolongation du programme 2014-2017. C'est pourquoi, sous le domaine d'action «Soins de santé et formation», la **sous-stratégie 4** a été formulée comme suit:

*Définir et mettre en œuvre des mesures visant à promouvoir la santé des migrants âgés en étroite collaboration avec les organisations membres du Forum national «Age et migration»<sup>1</sup>.*

En 2014, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a chargé la Croix-Rouge suisse (CRS) d'élaborer, en étroite collaboration avec les organisations membres du Forum national «Age et migration»<sup>2</sup>, des objectifs et mesures visant à:

- a) promouvoir la santé des migrants âgés;
- b) améliorer l'accès équitable aux soins, notamment aux soins hospitaliers et extrahospitaliers, des migrants âgés.

Les objectifs sont les suivants:

1. La moitié au moins des membres du forum ont, avec le soutien de la CRS, abordé au sein de leur organisation/institution la question des objectifs et des mesures.
2. Chaque organisation membre du forum a sélectionné au moins un objectif et une mesure qu'elle s'engage à mettre en œuvre.
3. Les organisations membres ont engagé des rapprochements avec d'autres acteurs pertinents en vue de mettre en œuvre les mesures prévues.

## 2 Fondements

### 2.1 Age et migration

Jusque dans les années 1990, la société et les institutions nationales pensaient que les migrants âgés retourneraient dans leur pays d'origine. Aujourd'hui, on constate qu'une part importante de la population migrante reste en Suisse, même passé un certain âge. Faute d'avoir su anticiper cette évolution, le système de santé en général et le domaine de l'assistance et des soins aux aînés en particulier n'étaient pas préparés à ce que de plus en plus de personnes issues de la migration recourent à leurs prestations. Or le nombre d'étrangers de 50 ans et plus dans la population résidente permanente est en augmentation. Fin 2015, ils étaient 499 677<sup>3</sup>. D'après les estimations, le nombre de personnes naturalisées vivant en Suisse est sensiblement le même, mais ces dernières n'apparaissent plus dans les statistiques. Tous sont tributaires d'une couverture de santé adaptée à leurs besoins.

---

1 Office fédéral de la santé publique (2013): programme national Migration et santé. Bilan 2008-2013 et axes prioritaires 2014-2017, p. 14.

2 D'entente avec l'OFSP, le mandat s'est limité aux membres et partenaires du Forum national «Age et migration», car cet ensemble regroupe les principaux intervenants actifs au niveau national dans les domaines de la santé, de la vieillesse, de la migration et de l'intégration. Aucun autre acteur n'a été associé. Les membres du Forum national «Age et migration» sont: Pro Senectute, la CRS, Curaviva Suisse, l'association suisse des services d'aide et de soins à domicile, la Société Suisse de Gérontologie, le Conseil suisse des aînés, l'Association Alzheimer Suisse, Pro Migrant Basel, Caritas Suisse, la Conférence suisse des délégués cantonaux, communaux et régionaux à l'intégration. Les partenaires qui siègent également au sein du forum sont: la Commission fédérale pour les questions de migration, l'Office fédéral des assurances sociales, l'OFSP, la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest, Claudio Bolzman (sociologue genevois qui mène des recherches sur ce sujet depuis des années), le centre de recherche spécialisé dans la vieillesse du service gériatrique de l'Hôpital de l'Île, à Berne.

3 Office fédéral de la statistique (2015): population résidente permanente étrangère selon la nationalité, l'âge et le sexe. Office fédéral de la statistique (état au 31.12.2015). Extrait: Croix-Rouge suisse, département Santé et intégration.

## 2.2 Santé, pauvreté et migration

En moyenne, les migrants décrivent leur état de santé physique et psychique de façon plus négative que les Suisses: tel est le constat qui ressort du deuxième monitoring de l'état de santé de la population migrante<sup>4</sup>. Avec les années, leur passé migratoire, caractérisé par des statuts de séjour et des conditions de travail précaires, a en effet des répercussions aggravantes sur leur situation. Les personnes âgées issues de la migration sont en moyenne en moins bonne santé et moins bien loties sur le plan matériel. Elles présentent un risque plus élevé d'être touchées par la pauvreté.

Aux termes de la charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (1986), cette dernière recouvre le bien-être physique, mental et social des individus. Aussi la promotion de la santé passe-t-elle également par la promotion de l'intégration sociale. Les intervenants actifs dans les domaines de l'intégration et de la vieillesse qui offrent aux personnes âgées des moyens de s'impliquer dans la société jouent donc un rôle capital dans la promotion de la santé, au même titre que les prestataires de soins hospitaliers et extrahospitaliers.

## 2.3 Réseaux sociaux et accès

Les migrants de première génération disposent de ressources sociales remarquables, car, pionniers en pays étranger, ils se sont constitués leurs propres réseaux sociaux. Cette communautarisation pratiquée de façon solidaire au sein de structures propres leur permettait autrefois de renforcer leur identité collective face à un environnement social exprimant le rejet. Les travailleurs italiens ont ainsi créé leurs propres associations. Par ailleurs, il y a une grande diversité d'organisations et associations espagnoles, portugaises, turques et sri lankaises. Aujourd'hui encore, ces structures servent de «refuge», et les personnes âgées font appel à elles pour surmonter crises et pertes. Elles ont tendance à y recourir davantage qu'aux prestations publiques telles que les prestations complémentaires, assimilées à tort à l'aide sociale, aux soins extrahospitaliers et à diverses offres de conseil et d'aide proposées par les œuvres d'entraide, lesquelles sont parfois méconnues. Par ailleurs, les lacunes linguistiques, de même que le manque de connaissances sur le système de santé et l'assistance aux personnes âgées, constituent des obstacles à une prise en charge adaptée. Au niveau institutionnel, nombre d'acteurs des domaines de la santé, de l'intégration et de la vieillesse ne sont pas encore suffisamment sensibilisés à la situation particulière des personnes âgées issues de la migration. Les spécialistes rapportent qu'ils n'ont au mieux qu'un accès insuffisant à ces dernières. Il leur faut à cet effet davantage d'informations, des outils méthodologiques et des moyens pour assurer la traduction interculturelle.

---

4 Groupement BASS, ZHAW, ISPM, M.I.S TREND (2010): deuxième monitoring de l'état de santé de la population migrante en Suisse.

### 3 Domaines d'action, objectifs et mesures

Lors de la définition des domaines d'action, objectifs et mesures avec les membres du Forum national «Age et migration», il s'est avéré qu'une approche descendante contraignante, assortie d'un ancrage stratégique recueillant l'adhésion de tous, était difficilement réalisable et, surtout, que sa mise en œuvre devait plutôt être envisagée dans le moyen voire le long terme. Les six domaines d'action, assortis d'objectifs et de mesures, détaillés par la suite ne constituent par conséquent qu'un cadre d'orientation. Chaque organisation membre du Forum national «Age et migration» sélectionne au moins un objectif et une mesure qu'elle s'engage à mettre en œuvre (cf. chapitre 1).

Les domaines d'action, objectifs et mesures<sup>5</sup> sont les suivants:

#### Domaine d'action 1

##### Engagement – ancrage dans la stratégie de l'organisation

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>Objectif</b> | <b>La promotion de la santé des personnes âgées issues de la migration ainsi que de l'accès équitable aux soins, notamment aux soins hospitaliers et extrahospitaliers, est un objectif stratégique de l'organisation.</b> |
|-----------------|--|

|        |   |
|--------|---|
| Mesure | Elaborer un argumentaire en vue d'initier une discussion au sein de l'organe stratégique de l'organisation. |
|--------|---|

|        |  |
|--------|--|
| Mesure | Parvenir à un engagement commun au niveau national, cantonal et/ou régional de l'organisation. |
|--------|--|

|        |   |
|--------|---|
| Mesure | Mettre au point une stratégie avec définition des responsabilités et planification des ressources en termes de personnel et des collaborations avec d'autres acteurs. |
|--------|---|

<sup>5</sup> Fondements: a) Evaluation de l'atelier de la CRS dans le cadre de l'assemblée plénière du Forum national «Age et migration» en date du 26 mars 2014; b) Résultats d'enquêtes téléphoniques complémentaires; c) Résultats de la journée de travail de la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest du 24 mars 2014 consacrée aux soins ambulatoires / soins prodigués par les services d'aide et de soins à domicile aux personnes de 50 ans et plus issues de la migration; d) Commission fédérale pour les questions de migration / Forum national «Age et migration» 2012: Vieillesse et migration. Recommandations de la Commission fédérale pour les questions de migration et du Forum national «Age et migration» visant à améliorer la situation des migrants âgés en Suisse.

## Domaine d'action 2

### Gestion de la diversité – organisation compétente en matière de transculturalité

**Objectif** L'engagement en matière de compétence transculturelle et de gestion de la diversité se reflète dans la culture et dans la structure de l'organisation.

Mesure La direction stratégique de l'organisation se penche sur les moyens pour transposer la compétence transculturelle au sein de ses structures (mission, stratégie et mesures).

Mesure Les décideurs et les collaborateurs se forment à la compétence transculturelle et mettent en pratique au quotidien les compétences acquises en tenant compte des spécificités propres au groupe cible.

Mesure Les personnes issues de la migration possédant le profil recherché sont retenues de façon ciblée lors de la procédure d'embauche.

Mesure Des traducteurs/interprètes formés à la compétence transculturelle assurent la compréhension sur le plan linguistique et culturel entre collaborateurs et personnes âgées issues de la migration.

Mesure relative aux soins hospitaliers et extrahospitaliers L'organisation s'inspire de modèles d'accompagnement et de soins axés sur la compétence transculturelle et des expériences faites en la matière. Elle tient compte du passé migratoire et des besoins des personnes âgées issues de la migration.

Mesure relative aux soins hospitaliers et extrahospitaliers L'organisation se conforme aux critères définis par Swiss Hospitals for Equity [www.hospitals4equity.ch/index.php/fr/home-fr](http://www.hospitals4equity.ch/index.php/fr/home-fr)

## Domaine d'action 3

### Accès à l'information – participation et autonomisation

**Objectif** Un accès facilité aux offres et prestations de promotion de la santé et de l'intégration est garanti aux migrants âgés et à leurs proches.

Mesure L'organisation est en contact avec les acteurs du milieu social du groupe cible (associations de migrants, missions, syndicats, etc.) et noue des partenariats.

Mesure Des supports d'information sur les prestations adaptés au public cible sont conçus, traduits dans les langues idoines et diffusés à bas seuil.

**Objectif** La participation des migrants âgés et de leurs proches est garantie lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de projets et d'offres.

Mesure L'organisation dispose d'un interlocuteur pour les questions de participation des migrants âgés.

Mesure Des possibilités de participation facilement accessibles sont proposées aux migrants âgés dans un cadre familial, dans leur langue maternelle (oralement) et avec l'aide de personnes clés.

## Domaine d'action 4

### Rapprochements et coopérations – réseau d'organisations

**Objectif** Les ressources communes et les synergies sont exploitées.

Mesure Les organisations harmonisent leurs contributions respectives, se coordonnent et coopèrent au niveau communal/régional.

## Domaine d'action 5

### Recherche – production et transfert de connaissances

|                 |   |
|-----------------|---|
| <b>Objectif</b> | <b>Les projets de recherche dans les domaines de la santé, de l'intégration et de la vieillesse sont encouragés dans la mesure où ils tiennent compte de la promotion de la santé et de l'intégration de migrants âgés.</b> |
| Mesure          | Des projets de recherche s'intéressent aux liens entre le statut socioéconomique, le passé migratoire, les conditions dans le pays d'accueil et le processus de vieillissement.   |
| Mesure          | Dans ses enquêtes, la Confédération intègre également des données sur les personnes âgées issues de la migration. A cet égard, une distinction est établie entre le 3e et le 4e âge.  |
| Mesure          | Les conclusions des travaux de recherche sont mises en pratique (transfert) avec la participation des membres et des partenaires.   |

## Domaine d'action 6

### Activités de lobbying et de plaidoyer

|                 |   |
|-----------------|---|
| <b>Objectif</b> | <b>Les intérêts des personnes âgées issues de la migration figurent à l'agenda politique.</b>   |
| Mesure          | Le Forum national «Age et migration» s'engage à ce que la situation et les préoccupations des personnes âgées issues de la migration soient prises en compte dans les prises de position en lien avec des interventions parlementaires, des modifications légales, des référendums et des consultations.                      |
| Mesure          | Le Forum national «Age et migration» et ses organisations membres mènent un travail de lobbying auprès des décideurs politiques aux niveaux national, cantonal et régional ainsi qu'auprès des structures spécialisées et services cantonaux intervenant dans les domaines de la santé, de l'intégration et de la vieillesse. |

## 4 Aperçu des domaines d'action et objectifs

| Domaine d'action  | Objectif(s)  |
|---|--|
| <b>1 Engagement – ancrage dans la stratégie de l'organisation</b>                         | La promotion de la santé des personnes âgées issues de la migration ainsi que de l'accès équitable aux soins, notamment aux soins hospitaliers et extrahospitaliers, est un objectif stratégique de l'organisation.  |
| <b>2 Gestion de la diversité – organisation compétente en matière de transculturalité</b> | L'engagement en matière de compétence transculturelle et de gestion de la diversité se reflète dans la culture et dans la structure de l'organisation.   |
| <b>3 Accès à l'information – participation et autonomisation</b>                          | <p><b>a)</b> Un accès facilité aux offres et prestations de promotion de la santé et de l'intégration est garanti aux migrants âgés et à leurs proches.</p> <p><b>b)</b> La participation des migrants âgés et de leurs proches est garantie lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de projets et d'offres.</p> |
| <b>4 Rapprochements et coopérations – réseau d'organisations</b>                          | Les ressources communes et les synergies sont exploitées.  |
| <b>5 Recherche – production et transfert de connaissances</b>                             | Les projets de recherche dans les domaines de la santé, de l'intégration et de la vieillesse sont encouragés dans la mesure où ils tiennent compte de la promotion de la santé et de l'intégration de migrants âgés.   |
| <b>6 Activités de lobbying et de plaidoyer</b>  | Les intérêts des personnes âgées issues de la migration figurent à l'agenda politique.   |

**Croix-Rouge suisse**

Santé et intégration

Werkstrasse 18

Case postale

CH-3084 Wabern

Téléphone +41 31 960 77 82

gi@redcross.ch

www.alter-migration.ch

